

les dépenses de la période qui s'étend du mois d'avril au mois d'août inclusivement. Les deniers ainsi votés sont épuisés depuis la fin d'août, et le présent bill demande que nous votions un autre douzième, ou des crédits pour un mois de plus, immédiatement, afin de pouvoir faire face aux dépenses de l'administration du pays. On demande dans le présent bill de voter la somme de \$29,769,000.11, ce qui n'est pas exactement un douzième de la somme globale d'un peu plus d'un milliard. Il semblerait que ceci s'explique par le fait qu'une partie des paiements à effectuer dans le milliard sont d'ordre statutaire et n'ont pas à être votés. Le montant demandé par le présent bill représente environ un douzième de la partie du milliard qu'il faut voter. Il ne comprend aucune partie des crédits supplémentaires qui peuvent être présentés.

L'honorable M. LÉGER: L'adoption du présent bill comporte les mêmes réserves que celles qui ont trait à l'autre mesure.

L'honorable M. ROBERTSON: C'est exact.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la 2e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, quand lisons-nous le bill pour la troisième fois?

L'honorable M. ROBERTSON: Avec l'assentiment du Sénat j'en propose la troisième lecture maintenant.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la 3e fois et adopté.)

SANCTION ROYALE

Son Honneur le PRÉSIDENT informe le Sénat qu'il a reçu du secrétaire adjoint du Gouverneur général une communication lui apprenant que l'honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, député de son Excellence le Gouverneur général, se rendra au Sénat ce jour à cinq heures quarante-cinq minutes du soir, pour donner la sanction royale à certains bills.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion suspendue hier sur la motion de l'honorable M. Robinson tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable JOHN T. HAIG: Honorables sénateurs, permettez-moi tout d'abord de féli-

citer celui qui a proposé l'Adresse en réponse au discours du trône (l'honorable M. Robinson) ainsi que celui qui l'a appuyé (l'honorable M. Dupuis). J'ai déjà félicité Son Honneur le Président à l'occasion de sa nomination à la présidence de cette Chambre. Jeudi dernier, j'ai également souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Sénat.

Mes premières observations,—et je sais que tous les honorables sénateurs s'associeront à moi pour ce faire,—seront à l'adresse de nos soldats, de nos marins, de nos aviateurs et des membres de la marine marchande pour les remercier d'avoir aidé à mener à bonne fin la plus grande guerre de l'histoire.

L'honorable M. DUFF: Bravo.

L'honorable M. HAIG: Notre participation à la victoire nous a coûté fort cher. Je veux parler du coût non pas en termes d'argent, mais en vies humaines, en corps mutilés, chez nos jeunes gens des deux sexes. L'histoire rapportera les vaillants exploits de ces hommes et femmes qui ont rendu possible la tenue d'une réunion comme la présente et d'autres réunions semblables dans les pays démocratiques de l'univers. Avant la dernière guerre, lorsqu'on lisait les exploits des hommes et femmes du passé on était porté à se demander si au besoin, les gens des temps modernes feraient preuve d'un aussi grand courage et d'autant de bravoure. Or, la dernière guerre est venue, et le monde a été témoin de traits d'héroïsme qui égalent tous ceux des temps passés. Plusieurs d'entre nous croyaient alors que jamais plus le monde ne connaîtrait une guerre de cette envergure, mais à peine vingt et un ans après sa fin se déclenchait le conflit, encore plus grand, qui vient de se terminer. Les honorables membres conviendront avec moi que les actes d'héroïsme accomplis au cours de la présente guerre n'ont jamais été surpassés.

Je désire également féliciter les cultivateurs, les pêcheurs, les bûcherons, les personnes employées dans l'industrie et dans les services de transport, et les citoyens ordinaires (hommes et femmes) de notre pays d'avoir fait face au conflit pendant six ans comme ils l'ont fait. A ce sujet le Canada ne le cède à aucun autre pays au monde. Lorsque nous nous sommes réunis en cette Chambre le 9 septembre 1939 et avons décidé de faire la guerre à l'Allemagne, nous savions,—car les souvenirs de la dernière guerre étaient encore vivaces,—que nous prenions une décision lourde de conséquence, non seulement en ce qui a trait aux jeunes gens (hommes et femmes) qui seraient tenus de servir dans nos forces armées, mais pour tous les habitants de notre pays. Nous avons connu au pays même ce qu'était ce conflit.